

Ministère de la Culture

CFDT CGT FSU SUD UNSA

Compte rendu de la réunion intersyndicale du 15 janvier 2014

Se rassembler

Suite, d'une part au vote de la loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles, dite MAPAM, en décembre 2013, et d'autre part, à la dizaine d'assemblées générales qui ont eu lieu dans les services déconcentrés, les représentants des organisations syndicales signataires du présent tract se sont réunis le mercredi 15 janvier 2014 à Paris avec des représentants syndicaux des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) d'Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays-De-La-Loire, Poitou-Charentes, Picardie et Rhône-Alpes.

Construire un projet alternatif pour sauver le Ministère et ses services déconcentrés

La journée a permis de s'accorder sur l'analyse de la situation. L'intersyndicale va construire un projet alternatif à toute tentative de dépeçage du Ministère de la Culture *via* la décentralisation et la réforme de l'Etat (MAP). Les organisations syndicales considèrent en effet que le risque est optimal de voir les services déconcentrés du Ministère de la Culture faire l'objet d'un découpage à la carte en fonction des choix des responsables locaux des Collectivités Territoriales. Ainsi dépecé, le Ministère perdrait ses modes d'action et d'intervention qui fait de lui un ministère d'exercice de l'action publique dans les territoires et de luttes contre les inégalités culturelles.

Répondre aux menaces de dépeçage

Avec les représentants locaux des DRAC, il a été constaté que le risque de découpage est bien présent dans des régions comme la Bretagne, le Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes où des responsables de Collectivités n'ont pas caché leurs intentions de jouir de tout ou partie de la compétence Culture. A l'heure actuelle, la loi fait l'objet d'un recours devant le Conseil Constitutionnel et le décret d'application de la loi de délégation de compétence n'est pas élaboré ; tout reste à faire dans les prochains mois. Enfin, le gouvernement prévoit de déposer le second volet de la loi de décentralisation en avril 2014. La aussi, le redécoupage des régions ne saurait être sans conséquence sur le réseau territorial des DRAC. Il est fondamental de construire maintenant notre mobilisation pour éviter toute nouvelle attaque contre le Ministère.

Informers et protéger les personnels

Pour les personnels des services déconcentrés, le coup est rude. Après les épreuves de la Révision Générale des Politiques Publiques qui se poursuivent avec les mesures de la Modernisation de l'Action Publique, les nombreuses suppressions d'emploi jusqu'en 2012, des réorganisations en tout genre, le gel des salaires, et maintenant des propos injurieux à leur encontre dans des ambiances délétères locales comme en Bretagne, la coupe est pleine. L'intersyndicale exprime sa plus grande solidarité avec les personnels de la DRAC Bretagne et les assure de son entier soutien contre cette vague de propos populistes à l'encontre de fonctionnaires de l'Etat.

Amplifier la mobilisation

Suite à la mobilisation des personnels des DRAC, mais aussi des professionnels du spectacle, le président de la République lui-même et la ministre de la culture se sont exprimés pour tenter d'écarter toute menace sur l'avenir des DRAC et réaffirmer leur rôle. Si ces prises de position constituent une première réponse aux interrogations des personnels, elles devront être soumises à l'épreuve des faits. Dans l'immédiat, il est indispensable de maintenir la mobilisation.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, SUD et UNSA ont décidé :

- ▶ La poursuite des assemblées générales dans tous les services déconcentrés du Ministère afin d'informer l'ensemble des personnels des services déconcentrés des conséquences des nouvelles orientations gouvernementales en matière de décentralisation ainsi que celles de la loi MAPAM.
- ▶ La construction d'un projet alternatif pour permettre la cohérence des politiques publiques culturelles et la lutte contre les inégalités culturelles dans les territoires et afin d'éviter tout dépeçage du Ministère et de ses politiques.
- ▶ La réalisation d'une expertise de l'article en cause (L 1111-8-1 du Code général des Collectivités Territoriales) afin de préparer les discussions sur le projet de décret d'application de la loi.
- ▶ L'analyse complète (statutaire, indemnitaire, mobilité, carrière, etc...) des conséquences d'une éventuelle mise à disposition des personnels de l'Etat dans les services de Collectivités sur leur carrière.
- ▶ Le soutien à toute initiative locale d'interpellation de responsables politiques (Ministres, élus de Collectivités territoriales avant les élections municipales et/ou européennes et après...)
- ▶ La construction de la solidarité entre tous les services déconcentrés pour mieux répondre à la menace de découpage sauvage.
- ▶ L'information, des conséquences de toute mesure de décentralisation, à tous les personnels et services du Ministère et notamment ceux de l'administration centrale.
- ▶ Une adresse à l'intention de l'opinion publique sur le rôle du Ministère de la Culture et de ses services déconcentrés dans les territoires, de ses principes d'action (égalité, neutralité, garantie d'accès à la Culture sur l'ensemble du territoire, etc...) et de ses politiques de luttres contre les inégalités territoriales.
- ▶ Une veille nationale afin d'établir le recensement de toute demande de délégation de compétence par une collectivité afin d'organiser la mobilisation tant au niveau local que national.

Conscientes que la lutte ne fait que commencer et qu'il faudra durer dans le temps, les organisations syndicales ont pris l'engagement de se rencontrer régulièrement pour répondre au mieux aux personnels et construire une mobilisation dont la forme n'a pas encore été définie mais qui devra déjà être prête pour le début du mois d'avril, date de dépôt du nouveau projet de loi décentralisation qui aborde la question du rôle des régions et des départements...

**Plus que jamais, seules la solidarité et la confiance
que nous nous portons
sauveront le Ministère de toute tentative de dépeçage !**